

Québec, le 14 juin 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Ministre responsable des Relations canadiennes  
et de la Francophonie canadienne et  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire  
du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 26 avril dernier, le député de Granby déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale afin que les usagers utilisant une aire de stationnement d'un établissement public doté d'un horodateur puissent avoir droit au remboursement du tarif pour des heures payées en trop. Les pétitions réclamaient également que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) consulte les associations représentant les aînés lors de l'implantation de changements majeurs dans les services à la population.

J'ai pris connaissance de la problématique soulevée dans les pétitions. À ce sujet, le MSSS a sensibilisé tous les établissements afin que les usagers paient uniquement pour les heures réelles d'utilisation des parcs de stationnement.

De plus, j'aimerais souligner que la Société Parc-Auto du Québec a confirmé à l'établissement public du comté du député de Granby, soit le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, que leurs systèmes de péage seront ajustés au cours de l'automne prochain.

... 2

Soyez assuré que, lors de l'instauration de nouvelles pratiques relatives aux services de santé et aux services sociaux offerts à la population, les associations représentant les aînés seront consultées lorsqu'il sera jugé nécessaire.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 18-MS-03086